



# LES ARCHERS DU FAUCIGNY

54, Avenue du Buet 74130 Bonneville



## Invitation Concours Salle

Au Centre Sportif de BONNEVILLE, Avenue de STAUFFEN  
Coordonnées GPS : N46°5'3.27" - E6°24'18.09"

Le Samedi 23 et dimanche 24 janvier 2021

BLASONS	Arc Nu, Arc Chasse, Arc Droit	Arc Classique	Arc à Poulies
Dia. 80cm		Poussins	
Dia. 60cm	Minimes & Cadets	Benjamins & Minimes	
Dia. 40cm	Juniors Seniors (S1, S2, S3)	Cadets, Juniors, Seniors (S1, S2, S3)	
Tri-Spots Dia. 40cm	Sur demande à l'inscription	Sur demande à l'inscription	Cadets, Juniors, Séniors (S1, S2, S3)

HORAIRES	Samedi Après-midi	Dimanche matin	Dimanche Après-midi
Ouverture du greffe	9h30	8h00	13h00
Échauffement (30min. sur blason)	10h00	8h30	13h30
Début des tirs	10h05	9h05	14h05

Aucun changement de blasons ne sera effectué après le 22/01/2021 à 12h00.

De par l'évolution de la situation sanitaire, les Archers du Faucigny se réservent la possibilité de changer le rythme de tir ou d'annuler le concours. Si la compétition venait à être interdite pour les adultes, le concours serait maintenu pour les mineurs si cela reste possible. **Une confirmation sera transmise aux archers inscrits le jeudi 21/01/2021 soir.**

### ARBITRES

Mme. REYMONDIER Véronique (Arbitre responsable)  
M. LHERMINIER Sébastien, M. PIERRET Gabriel

### TIRS

Tenue réglementaire et chaussures de sport exigées. Attestation de licence 2021 (papier ou dématérialisée) avec photo ou pièce d'identité **obligatoire**

### PODIUM

Pas de podium ni de récompense en raison des restrictions sanitaires.

### TARIFS

Juniors et Adultes => 10,00€ (17,00€ pour deux départs)  
Jeunes => 7,00€ (12,00€ pour deux départs)

### INSCRIPTIONS

Par mail uniquement avant le 22/01/2021 12h00

à [inscriptionsconcours@arcbonneville.com](mailto:inscriptionsconcours@arcbonneville.com)

**Merci d'indiquer la latéralité de l'archer lors de l'inscription**

**Pas de buvette : une bouteille d'eau(50cl) sera remise à l'inscription et sur demande lors de la compétition**  
**Restauration interdite dans l'enceinte du gymnase : boire et grignoter reste possible**

**Protocole sanitaire et instructions complémentaires en page 2**



Les Archers du Faucigny 54, Avenue du Buet 74130 Bonneville  
Site Web : [www.arcbonneville.com](http://www.arcbonneville.com) @mail : infoclub@arcbonneville.com  
N° Siret : 44804121000015 / N° RNA : W742001851/ Agrément Jeunesse et sport 74S212



# Protocole Sanitaire

## Concours des Archers du Faucigny 23 & 24 janvier 2021

- En fonction de l'évolution des contraintes sanitaires, les Archers du Faucigny se réservent la possibilité de modifier ou annuler le concours. Les archers inscrits seront informés l'avant-veille en cas d'annulation.
- **La capacité de la salle est limitée. Seront donc admis dans la salle : les membres du Club nécessaires à l'organisation du concours, les arbitres, les archers adultes inscrits, les archers mineurs ainsi que leurs accompagnateurs (entraîneurs ou parents), à raison d'un accompagnateur pour 4 archers mineurs.**
- Les archers viendront avec leur propre gel hydro-alcoolique et leurs masques.
- L'ouverture de la salle se fera 15 minutes avant l'ouverture du greffe. Pour le départ du dimanche matin, il est demandé aux archers de quitter le gymnase au plus tôt après la fin des tirs afin qu'une désinfection des chaises soit effectuée par les membres du club. L'accès à la salle pour le départ du dimanche après-midi est fixé à 12h45.
- Le port du masque est obligatoire sur la totalité du concours sauf au moment des tirs. Pour monter aux cibles et compter les points, le masque restera obligatoire, le respect de la distanciation d'un mètre sera également requis.
- Les mesures de distanciation d'un mètre sont à respecter dans la salle : attente au greffe, chaises mises en place et comptage des points... Si deux archers tirent sur le même blason, un membre du club sera mis à disposition pour enlever les flèches après désinfection.
- Toute personne ne respectant pas les mesures sanitaires mises en place se verra exclue du gymnase.
- Un sens de circulation au sein du gymnase sera défini et à respecter impérativement.
- Le nombre de cibles sera de 13 cibles avec une distanciation de 1m75 entre chacune d'elles. Le rythme de tir est en AB-CD avec uniquement les archers A et D.
- La cérémonie de remise des prix n'aura pas lieu.
- La restauration est strictement interdite dans la salle, si vous souhaitez manger il sera nécessaire de sortir du gymnase. Se désaltérer et grignoter (barre de céréales par exemple) est possible.
- Ce protocole pourra être amené à être modifié en fonction des recommandations des instances municipales et fédérales. Dans ce cas celui-ci sera envoyé aux archers inscrits au plus tard le vendredi 22/01/2021 minuit

Le respect de ce protocole permettra que le concours puisse avoir lieu dans les meilleures conditions.

Bon concours et merci pour votre compréhension !